

AXE 5 – Observation économique Aquaculture

Contexte relatif à la production de données en aquaculture

- ❑ **Nouveau règlement CE sur les statistiques de production en aquaculture (remplace règlement (CE) n°788/96)**

- ❑ **Nouveau règlement (CE) 199/2008 pour la collecte de données économiques**
 - ❖ Groupes expert SGECA (Ispra 2006, Lisbonne 2008)
 - ❖ Délimitation du champ de la collecte, unité statistique
 - ❖ Critères de segmentation (espèce, stade d'élevage, technique d'élevage, autres si besoin)
 - ❖ Etablissement de la liste des indicateurs (comptables + externes)

Critères de segmentation

	Techniques d'élevage pisciculture				Techniques d'élevage conchyliculture			
	Elevages à terre			Cages	Tables	Filières	Elevage estran	Autres
	Ecloséries et nurseries	Grossissement	Mixtes	Cages				
Saumon								
Truite								
Bar et daurade								
Carpe								
Autres poissons eau douce								
Autres poissons marins								
Moules								
Huîtres								
Palourdes								
Autres coquillages								

Projet européen Aquaculture Data

«Definition of data collection needs for aquaculture»

- ❖ Etat d'actualisation de la base « entreprises » au niveau national
- ❖ Etat des lieux des données et études économiques sur le secteur aquacole
- ❖ Première évaluation du coût de la collecte au niveau national
- ❖ Identification des principaux centres de gestion
- ❖ Etude test en partenariat avec des centres de gestion (150 comptabilités d'entreprises conchyloles)

Résultats attendus

- ❖ validation choix des indicateurs
- ❖ préconisations en matière d'organisation de la collecte
- ❖ premières propositions de plan d'échantillonnage

Mise en place de la DCR aquaculture

- ❑ **Calendrier programmes nationaux**
 - ❖ 2009-2010
 - ❖ 2011-2013

- ❑ **Questions de méthodes**
 - ❖ Quelle typologie pour le suivi économique des entreprises?
 - ❖ Quid des entreprises sans comptabilité?

- ❑ **Organisation**
 - ❖ Préparation de la collecte / Collecte / Traitement et validation / Analyse et diffusion
 - ❖ SCEES non disponible à CT

- ❑ **Le rôle de l'UMR dans le dispositif de collecte?**

Variables à collecter en Aquaculture (1)

Groupes de variables	Variables	Spécification	Unité	Codes SBS ou ESA
Produit d'exploitation	Chiffre d'affaire	Ventes/espèce	Euro	SBS 12 110
	Subventions		Euro	
	Autres produits		Euro	
Coûts de personnel	Salaires et charges sociales		Euro	SBS 13 310
	Rémunération des exploitants non salariés (imputation)		Euro	
Coûts d'énergie	Coûts d'énergie		Euro	SBS 20 110
Coûts achats de matières premières	Achats d'animaux		Euro	SBS 13 110
	Achats d'aliments		Euro	SBS 13 111
Coûts de réparation et maintenance	Coûts de réparation et maintenance		Euro	SBS 13 110
Autres coûts opérationnels	Autres coûts opérationnels		Euro	SBS 13 111

Variables à collecter en Aquaculture (2)

Groupes de variables	Variables	Spécification	Unité	Codes SBS	Codes ESA
Coût du capital	Amortissements		Euro		6.02 à 6.06
	Charges financières nettes		Euro		
Charges extraordinaires nettes	Charges extraordinaires nettes		Euro		
Valeur du capital	Total des actifs		Euro	43 300	7.09 à 7.24
Investissements	Investissements nets		Euro	15 110	3.102 à 3.111
			Euro	15 210	
Dettes	Dettes		Euro		
Achats de matières premières en volume	Animaux		Tonne		
	Aliments		Tonne		
Volume des ventes	Volume des ventes	Par espèce	Tonnes		
Emplois	Nombre de personnes employées	Par genre	nombre	16 110	
		nombre ETP	Par genre	nombre	16 140
Nombre d'entreprises	Nombre d'entreprises	par classe de taille : <5, 6-10, >10	nombre	11 110	